

# Situation de LDC Bourgogne...

## Il est temps de commencer à s'inquiéter...

## Mais aussi et surtout d'agir !?

### Prime d'Intéressement :



(L'intéressement est un accord d'entreprise. C'est donc le résultat d'un accord d'entreprise, donc résultant des choix de la Direction concernant la redistribution aux salariés des résultats de l'entreprise)

#### La CGT a fait des propositions pour le prochain accord :

- Accord pour le "Groupe Pôle Volaille" (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui)
- Augmenter de 8 % à 9 % de la somme des Résultats d'Exploitation (des entreprises concernées)
- Plafonner à 1 667 h au lieu de 1 607 h pour la prise en compte du nombre d'heures individuelles (Intégrer les heures supplémentaires dans la limite du plafond annuel de 60h)
- Retirer la clause qui précise qu'une entreprise qui a des résultats négatifs n'ait pas d'Intéressement.

### Concernant la Participation : environ 790 € en moyenne par salarié

Selon le coefficient et les absences (Le calcul de la Participation est défini dans le Code du Travail, le calcul est identique pour toutes les entreprises – La répartition des bénéfices est donc faite selon une base légale).

⇒ Plus les coefficients sont bas => Plus les salariés sont pénalisés ! (Souvenez-vous les dernières négociations sur les classifications... 😞)

### Inflation :

La CGT avait demandé à la Direction d'appliquer dès le 1<sup>er</sup> mai la hausse de + 2,65 % correspondant à l'inflation et à la revalorisation du SMIC.

La Direction a répondu en partie favorablement... en ouvrant de nouvelles négociations en septembre...

⇒ **Effet immédiat** : la prime d'assiduité intégrée au salaire lors des dernières négociations est déjà absorbée par l'augmentation du SMIC à 1<sup>er</sup> mai ! Soit perdue au bout de 3 mois !

La CGT proposera + 2,65 % d'Augmentation + une Prime pour rattraper le retard entre mai et septembre (Le montant de la prime sera calculé le moment venu en fonction de l'inflation au mois de septembre)

### Activité usine / Problèmes de Production :

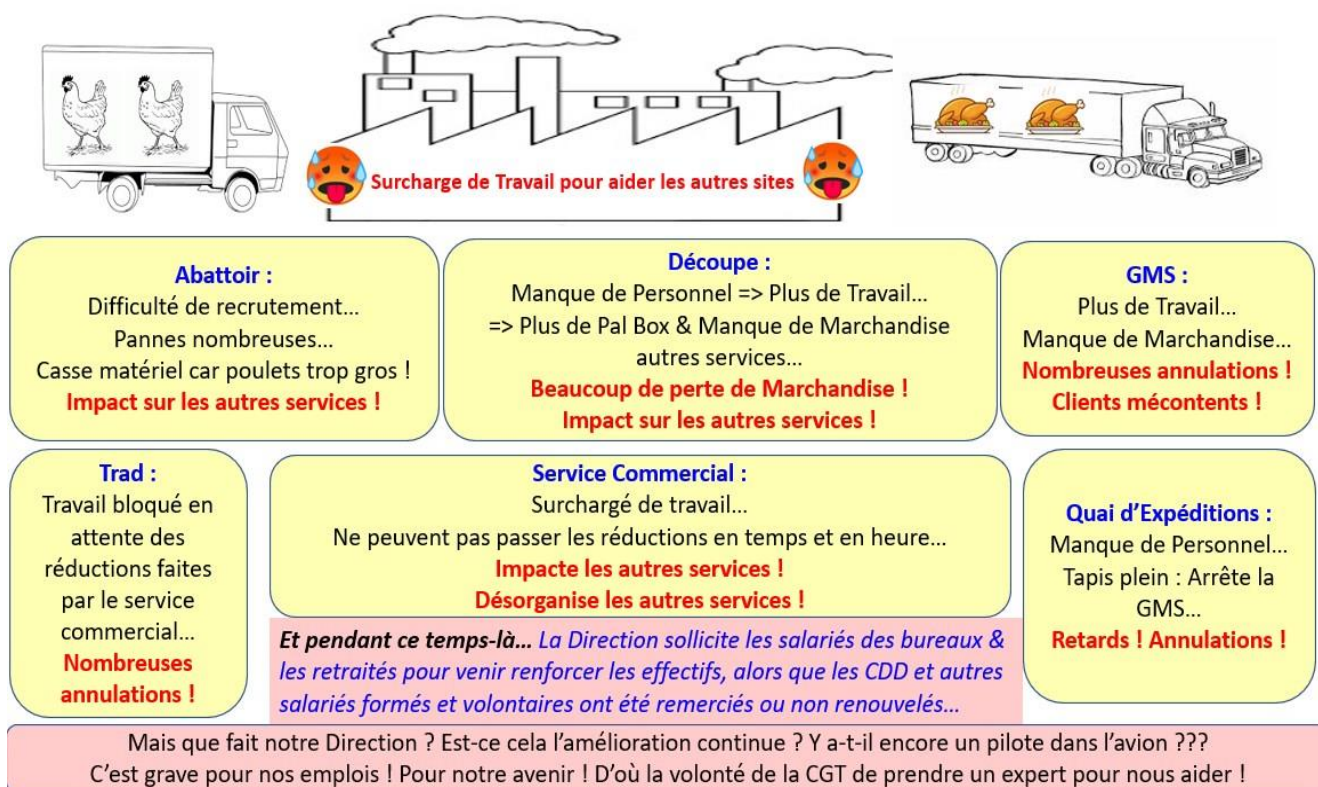


À l'heure où la direction n'a qu'un mot à la bouche : "**amélioration continue**", les salariés de LDC Bourgogne ne peuvent que constater que tout va de plus en plus mal chaque jour qui passe !

La "**financiarisation de l'économie**" fait que nous sommes dirigés par des financiers et plus des industriels ! Mais là où c'est inquiétant, c'est que nos dirigeants qui n'y connaissent rien au niveau industriel, n'ont pas l'air de mieux s'y connaître en camemberts et en graphiques au vu de l'argent que perd régulièrement notre entreprise, et au vu de la désorganisation qui s'aggrave au fur et à mesure que le temps passe !

**Le nouveau responsable à l'amélioration continue, qui vient d'arriver, a déjà annoncé son départ au vu de l'état de Dysfonctionnement de notre entreprise !!!**





*Et pendant ce temps-là... Les autres élus qui ne veulent pas d'expert (car ils estiment ne pas en avoir besoin pour nous aider à voir les travers de nos dirigeants) continuent leur activité nauséabonde pour les salariés !*



## Activité du CSE :

**Honteux :** Lors du dernier CSE, des élus FO ont dénoncé à la Direction que des salariés "volaient" des gobelets aux distributeurs à eau de la direction pour économiser 5 centimes de gobelets lors de l'achat d'un café ! La CGT est immédiatement intervenue pour dénoncer une telle attitude, et à rappelé que ce sont les contraintes imposées aux salariés qui font qu'ils doivent passer au vestiaire chercher leur gobelet avant d'aller boire un café...  
**Donc, si un salarié prend un gobelet au distributeur, ce n'est pas du vol ! Cela peut et doit être considéré comme la participation "employeur" aux boissons chaudes ! (Dont le coût n'est que de 5 centimes par gobelet !?)**



**Ce qui n'empêche pas d'autres élus**, lors de la même réunion, de vouloir dépenser plus de 12 000 € sur le budget de Fonctionnement du CSE pour faire un terrain de pétanque sur un parking qui n'appartient pas au CSE !!!

**La CGT a encore une fois rappelé que le Budget de Fonctionnement n'était pas dédié à cela** (il sert par exemple à prendre un expert pour aider les élus dans leur mission économique du CSE !!!)  
Et si cette somme était prise sur le Budget des activités sociales, ce serait encore cela de moins pour les chèques vacances ou autre activité...

**La situation actuelle de notre entreprise est plus que très préoccupante !**  
**Notre entreprise perd de l'argent depuis plusieurs années, et la situation est loin de s'arranger !**  
La CGT avertit le personnel, il risque de se passer quelque chose de grave dans les mois à venir, et tous les autres élus du CSE refusent de s'impliquer activement dans leur rôle économique du CSE !  
**La CGT est prête, elle a pris contact avec le cabinet d'expertise "ALTER" qui est prêt à aider... Mais c'est refusé par "tous les autres élus !**